ÉVOLUTION D'UNE *INSULA* DE *SAMAROBRIVA* AU HAUT-EMPIRE

LES FOUILLES DU "PALAIS DES SPORTS/*COLISEUM*" À AMIENS (SOMME)

SOUS LA DIRECTION DE
Éric BINET

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
n° spécial 27 - 2010

INTRODUCTION

Éric BINET

HISTORIQUE DE L'OPÉRATION

L'intervention archéologique du "Palais des Sports/*Coliseum"* s'inscrivait dans le cadre d'un projet de la ville d'Amiens visant à restructurer le centre sportif Pierre de Coubertin, situé dans le centre ville actuel (fig. 1). Les travaux portaient sur une surface légèrement inférieure à 10 000 m² et devaient entraîner d'importants terrassements préalablement à la construction d'une nouvelle patinoire et d'un bassin ludique lié à la piscine du centre sportif.

Ce chantier était situé dans une zone *a priori* archéologiquement sensible. Les premiers sondages ont été effectués en juillet 1990, sous la conduite de Noël Mahéo, conservateur au Musée de Picardie, faisant office d'archéologue municipal. Ils ont livré des couches et des structures antiques et ont ainsi permis de confirmer la présence de vestiges de la ville romaine de *Samarobriva* et d'estimer la puissance stratigraphique du secteur.

Une phase d'évaluation a été engagée dans un deuxième temps, financée par la Ville d'Amiens (le budget avoisinait 1 million de francs). Elle s'est déroulée d'août à novembre 1992 et a mobilisé une quinzaine de personnes de l'AFAN (*Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales*). Le but de cette première phase était de dégager et relever les vestiges de la caserne Stengel, vaste édifice du XVIIIe siècle, pour ensuite accéder aux niveaux antiques au moyen d'un décapage extensif, afin d'en évaluer l'état de conservation et l'intérêt. Cette estimation a aussi été effectuée grâce au démontage des fondations massives de la caserne permettant d'obtenir de grandes coupes stratigraphiques jusqu'au sol naturel à travers tout le site. La fouille des niveaux antiques a pu commencer en aire ouverte sur quelques centaines de mètres carrés, dans l'angle sud-ouest du chantier. Deux *domus* ont en grande partie été dégagées. Dès cette époque, grâce aux premiers renseignements fournis par cette fouille d'évaluation, le site s'est révélé être d'un intérêt dépassant largement les premières estimations.

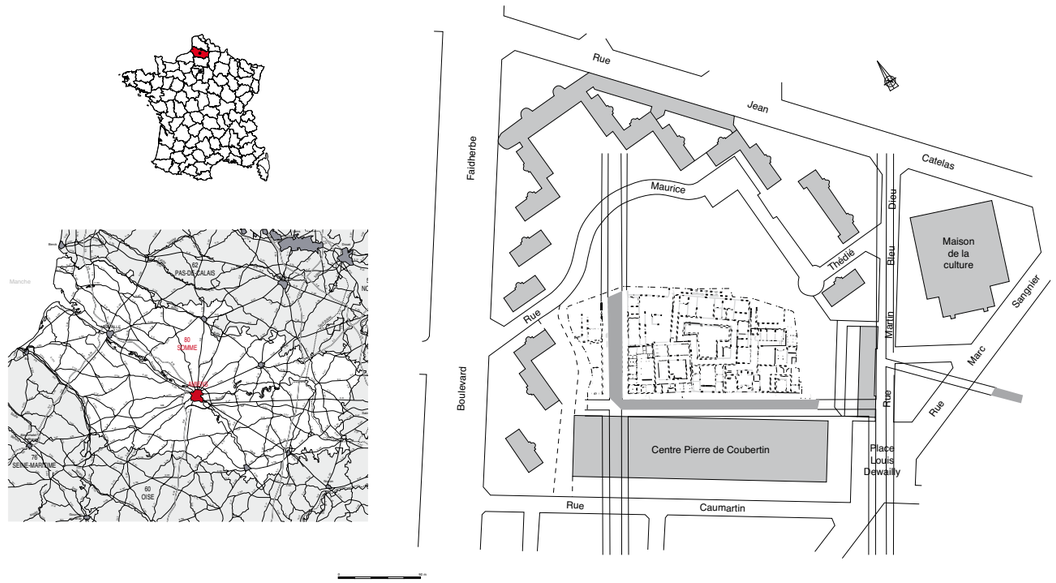

Fig. 1 - Localisation géographique du site.

Des négociations furent entreprises entre l'État et l'aménageur, en l'occurrence la ville d'Amiens. Le budget et le délai de fouille, tout en restant dans la limite du raisonnable, se devaient d'être à la mesure de ce site et d'en permettre une étude la plus exhaustive possible.

La fouille proprement dite a débuté en mai 1993 pour s'achever en mars 1994. Son financement a été assuré en majorité par la ville d'Amiens (pour un coût de 3,5 millions de francs), soutenue par l'État (par un apport de 2,5 millions de francs supplémentaires) en raison de l'importance du site et de la nature de l'aménagement considéré comme étant d'intérêt collectif, soit un budget total pour l'intervention archéologique proche des 7 millions de francs (hors surcoût liés aux terrassements). Durant cette période, l'effectif était composé d'employés de l'*Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales* (entre 15 et 27 salariés) et de personnels sous Contrat Emploi Solidarité mis à disposition par la Ville d'Amiens(50 personnes à mi-temps), soit un effectif total d'environ 50 hommes et femmes sur le terrain.

CONTEXTE HISTORIQUE DU SITE

LA PÉRIODE ANTIQUE

Samarobriva, ancien nom de la ville d'Amiens et chef-lieu de la cité des *Ambiani*, semble être crée *ex nihilo* un peu avant notre ère. Bien que Jules César mentionne ce lieu-dit dans *Les commentaires de la guerre des Gaules* aucune trace d'occupation gauloise n'y a jusqu'alors été retrouvée.

La ville antique, qui a occupé une superficie d'environ 200 hectares, est située à l'intersection d'importantes voies de communication terrestres et fluviales, au niveau d' une « basse terrasse alluviale propice au développement d'un habitat » (Bayard & Massy 1983, p. 27), qui a régi, en fonction de la rivière Avre, son orientation générale. Elle s'organise selon un quadrillage régulier, relativement bien connu, de rues orthogonales qui forment de vastes *insulae* pouvant atteindre plus de 20 000 m² (fig. 2).

Il est désormais certain qu'une zone a été prédéfinie pour l'installation de la ville dès sa création (Binet 2007, p. 60). La grande étape suivante

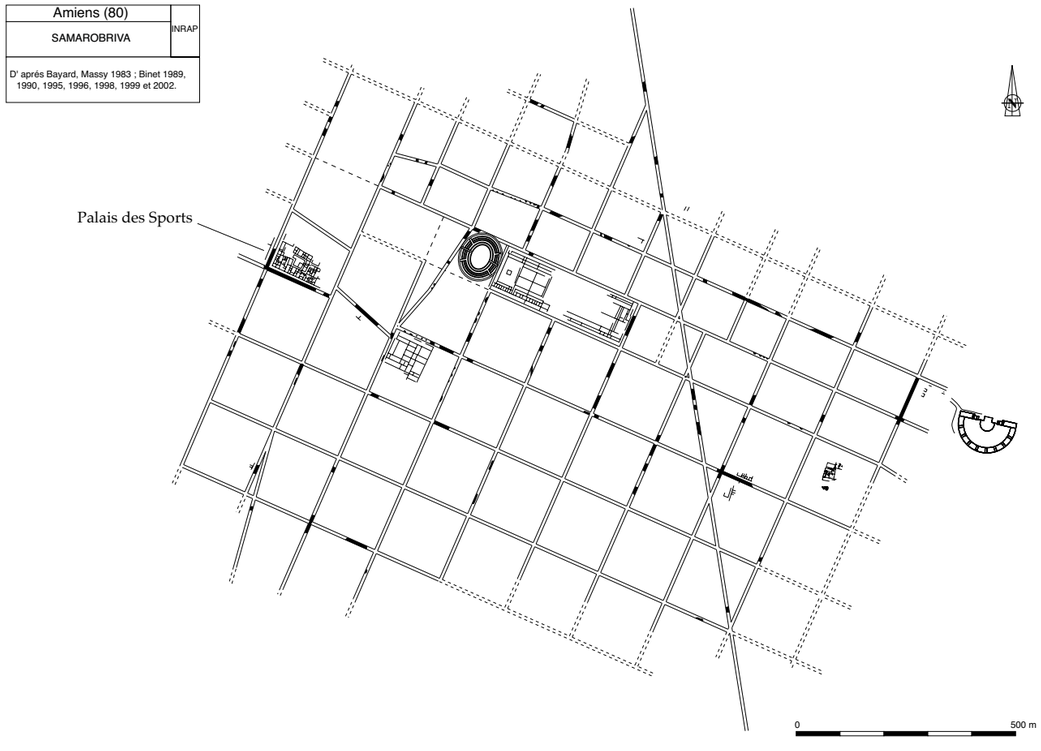

Fig. 2 - Localisation du site dans la ville antique.

de son évolution date du milieu du Ier siècle après J.-C., période marquée par d'importants travaux d'aménagement pouvant être assimilés « à un véritable acte de fondation » (Bayard 2007, p. 33) ou de refondation.

La ville a ensuite connu une première récession vers les années 210/230 après J.-C. qui a vu l'abandon, dans sa partie orientale, de quartiers entiers, hormis la présence de quelques bâtiments à structures légères, avant la construction du *castrum* au Bas-Empire.

Outre le quadrillage, qui est un des éléments caractéristiques de l'urbanisme romain (et grec), la ville était dotée des monuments publics typiques des cités de cette importance : amphithéâtre, *forum*, thermes, vastes entrepôts publics, théâtre.

Le chantier est localisé à la périphérie ouest de *Samarobriva* et occupe le tiers sud de l'*insula* I.5 (fig. 2). Une distance d'environ 300 mètres le sépare de ce qui était considéré, au moment de la fouille, comme le noyau primitif, correspondant à la ville datée de la première moitié du Ier siècle. (Bayard & Massy 1983, p. 52 et 55). Le site ne devait donc s'inscrire que dans le quadrillage mis en place vers les années 50-60.

Aucune découverte significative n'avait été effectuée dans cette *insula*. Seuls deux squelettes humains y avaient été retrouvés ainsi que les traces d'une rue gallo-romaine et des fragments de céramique du Haut-Empire (Vasselle 1950 ; Molière 1970).

Il convient toutefois de signaler la mise au jour d'un certain nombre de choses aux alentours de la zone directement concernée par le projet. Les premières découvertes relatives à la période antique connues remontent au XIXe siècle. Elles sont mentionnées par Charles Pinsard dans son *Histoire des rues d'Amiens*.

En 1838, lors du creusement des fondations de la nouvelle église Saint-Jacques, on retrouva des fragments de pierres portant des ornements qui parurent antiques, ainsi qu'une tête de faune en bronze de 4,8 cm.

Quelques dizaines d'années plus tard, non loin de là, lors des terrassements effectués rue du Lycée (qui prolonge la rue du Four des Champs) furent découverts des fibules, des clous décoratifs en bronze, un clou à clavette en bronze, des fragments d'objets en os, un hameçon en bronze, une lampe à huile neuve et des tessons gallo-romains. Rue des Corroyers, on mit au jour une figurine d'esclave et deux vases en bronze.

À l'instar des archéologues et des historiens de son temps, Pinsard s'étonna de la présence de ces petits éléments de mobilier dans cette partie de la ville. Au regard des connaissances de l'époque, l'habitat gallo-romain se cantonnait à l'est de la rue de Beauvais. Il émît d'ailleurs des réserves quant à la présence d'habitations dans ce secteur sud-ouest : « Je ferais cette remarque que si l'on trouve de menus objets mobiliers ou artistique du côté ouest, on n'a pas encore rencontré de substructures accusant l'époque gallo-romaine comme dans la partie est. Il faut remarquer encore que le côté ouest correspondant à la partie est où se trouvent tant de substructures des premiers siècles n'offrait pas les même avantages pour s'y établir. À peu de distance de la porte Longemainières commençaient les terrains marécageux ».

L'histoire du secteur, le fait que la paroisse Saint-Jacques soit l'une des plus récentes d'Amiens et, comme le signale Pinsard, la nature même du terrain ne laissaient en rien présager des vestiges qui s'y trouvaient enfouis.

On était encore loin d'imaginer qu'aux premiers siècles de notre ère, *Samarobriva* s'étendait sur une telle superficie.

Cependant, avant cette opération, l'hypothèse retenue était quand même celle d'un quartier occupé par des maisons modestes, constituées de structures légères, abritant une population socialement peu élevée, notamment par analogie avec les résultats obtenus sur d'autres fouilles effectuées dans des secteurs excentrés de *Samarobriva*. Il était également admis que le centre de la ville antique était occupé par les quartiers abritant la population la plus aisée, tandis que les zones populaires et artisanales étaient reléguées en périphérie.

À la suite des guerres civiles, des invasions consécutives à « l'anarchie militaire » qui s'installa en 235, et de la crise économique qui s'en suivit, *Samarobriva* fut ravagée pendant la seconde moitié du IIIe siècle.

La ville fut alors dotée d'une muraille qui, s'appuyant sur les monuments existants, délimitait un *castrum* d'une surface d'environ trente hectares.

La régression de la cité au Bas-Empire rejette cette *insula* bien en dehors du *castrum*. Le secteur, peut-être abandonné, se trouve à environ 300 mètres au sud-ouest du rempart (Bayard & Massy, 1983, p. 223).

DU MOYEN ÂGE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE (Cécile FRÉVILLE)

Ce n'est qu'au XIIe siècle que la ville commença véritablement à se réagrandir, et ceci tout d'abord au nord. Philippe Auguste est à l'origine de la muraille, édifiée dans la seconde moitié du siècle, qui intègre cet agrandissement septentrional.

Cependant, les faubourgs du sud se développaient eux aussi. Ainsi, la paroisse Saint Jacques, située au sud-ouest de la ville haute, qui, bien que récente, était fort peuplée, ne fut pas enclose dans ce premier agrandissement des fortifications. C'est d'ailleurs justement parce qu'elle se trouvait hors les murs qu'on consacrait les saintes huiles dans son église.

Non protégé, ce quartier fut d'ailleurs incendié et réduit à l'état de ruines en 1358, lors de l'attaque d'Amiens par les troupes de Charles le Mauvais (De Calonne, t. 1, p. 279-280).

La reconstruction de la paroisse Saint-Jacques fut très lente, l'église elle-même ne fut réédifiée qu'à la fin du siècle. Le cartulaire de l'Hôtel Dieu d'Amiens témoigne qu'en 1416 vingt-huit parcelles sur cinquante restaient à l'état de « masures », ce qui à l'époque désignait un terrain non bâti, et qu'en 1450, cette zone comprenait encore un grand nombre de jardins.

En 1476, Louis IX ordonna la démolition des anciens remparts afin de rallier à la ville ces faubourgs méridionaux qui furent bientôt pris dans les nouvelles fortifications.

Au XVIe siècle, rue Saint-Jacques, à l'emplacement du site, se trouvait un hôtel, appartenant à l'abbaye de Saint Pierre de Selincourt, dit hôtel de Sainte-Larme, en référence à la relique donnée au monastère fondé en 1111 par les seigneurs de Poix. Cette propriété fut aliénée en 1565 et le terrain passa entre diverses mains. En 1632, Vincent Rendon, seigneur de Campreux, le vendit à Vincent Le Roy de Cerisy, écuyer du roi, trésorier de France, et général des finances en Picardie, au bureau d'Amiens.

La superficie du terrain qu'occupait l'hôtel de Cerisy n'avait pas encore l'ampleur de celle que devait occuper plus tard la caserne du même nom ; cependant les cours étaient assez vastes pour qu'en 1711, alors que la ville d'Amiens était l'un des principaux centres de ravitaillement en munitions de toutes sortes pour l'armée du maréchal de Villers qui avait à lutter contre celle du prince Eugène et de Malborough dans la guerre des Flandres, elles soient choisies afin d'y stocker d'importantes quantités de foin destinées à la cavalerie.

Ceci nous conduit à évoquer la présence militaire à Amiens, même en temps de paix, et les problèmes de logement des troupes en découlant. La première mention de camps apparaît dans les *Commentaires de la guerre des Gaules* par Jules César qui nota avoir hiverné à *Samarobriva* en 54 avant J.-C., à la suite de quoi y furent installés des camps romains.

Au fil des temps, Amiens resta un point stratégique comme en témoigne son histoire. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les garnisons étaient logées dans des auberges particulières pour les soldats, et chez l'habitant pour les officiers, ce qui n'allait pas sans entraîner certains excès, d'une part comme de l'autre. Les civils, en particulier, se plaignaient de troubles provoqués par le séjour des troupes, trop souvent accompagnées de bandes de soudards et de prostituées.

Les chevaux de cavalerie de la garnison étaient, quant à eux, logés dans des écuries construites à cet effet.

Au début du XVIIIe siècle, l'une d'elles se trouvait justement rue du Four des Champs, perpendiculaire à la rue Saint-Jacques. Il s'agissait d'une construction légère, faite de charpente avec des parois garnies de paillotage et une couverture de chaume, qu'un violent vent du sud détruisit en 1711.

En 1692, Louis XIV, conscient d'un problème qui touchait en fait tout le pays, à commencer par la capitale, fut à l'origine d'un édit concernant l'établissement de bâtiments spécialement destinés au logement des troupes, les casernes, afin de soulager la population parisienne. Ceci s'inscrivait dans une politique générale de valorisation et de moralisation de l'armée menée tout au long de son règne. Il faudra malgré tout attendre 1716 pour qu'une ordonnance royale préconise la construction de casernes dans les principales villes de France.

Dès 1719, l'emplacement de l'hôtel de Cerisy fut pressenti pour accueillir ce bâtiment. Il venait alors d'être acquis de la succession de Charles le Roy, fils de Vincent, par les Lazaristes qui voulaient y établir un séminaire, mais ils durent la même année le rétrocéder à l'échevinage qui s'était trouvé forcé de l'acquérir par une ordonnance du 28 juin de l'intendant de Picardie, Dupleix de Braquemont.

Celui-ci avait en effet jugé que ce quartier (où se trouvait déjà l'écurie détruite en 1711) était propice à l'installation d'un tel projet. Ce choix peut s'expliquer de plusieurs façons : tout d'abord, le terrain se trouvait très près des boulevards extérieurs longeant les fortifications, et offrait un accès relativement facile aux portes de Beauvais et de la Hotoie. De plus, dans cette zone, la trame urbaine ayant toujours été moins dense, les jardins

y étaient encore nombreux, il était plus facile d'y trouver de l'espace sans avoir à trop détruire de constructions existantes, et la propriété de Cerisy en elle-même formait déjà un vaste ensemble que l'acquisition de quelques terrains mitoyens, en particuliers à l'ouest, vers la rue des Corroyers, rendrait suffisant à l'établissement d'un complexe de l'importance d'une caserne de cavalerie. D'autant que celle-ci était destinée à l'une des compagnies royales des Gardes du Corps, celle du Luxembourg, dirigée par le prince du même nom (la Compagnie écossaise des Gardes du Corps étant à Beauvais et les deux autres à Chaalis et à Troyes).

Le corps de ville ne put se soustraire à cette dépense, imposée par l'État, qu'il voyait d'un fort mauvais œil, les frais occasionnés l'empêchant de construire la halle aux grains couverte dont la ville avait grand besoin.

La mauvaise gestion de la propriété par Charles de Cerisy, les différends entre la congrégation des Lazaristes et le corps de ville, puis l'entêtement de ce dernier à retarder l'autorisation de construire cumulés nuirent tant à l'entretien des bâtiments de l'hôtel qu'il devint inhabitable. Le 20 février 1724, l'échevinage dut en décider la démolition.

En 1726, le terrain fut tourbé pour préparer la construction de la caserne, et dans les archives municipales, on trouve la trace de transactions permettant l'agrandissement du terrain au cours des années qui suivirent. Malgré cela, la ville repoussait tant qu'elle le pouvait l'installation de la caserne. Ainsi, en 1743, en plus des maisons d'habitations, situées sur la rue Saint-Jacques, d'écuries et de hangars, une pépinière de merisiers blancs occupait encore le fond du terrain.

Mais, à partir de 1759, la compagnie du Luxembourg vint installer définitivement ses quartiers à Amiens, où elle se tint jusqu'à son licenciement en 1792. Il devenait urgent d'entamer la construction de la caserne.

Lorsqu'en 1766, l'État devint propriétaire du terrain (dont il ne jouissait jusqu'alors qu'à titre de bail), celui-ci se composait d'écuries et de remises en charpentes couvertes de chaume au nombre de cinq et de quatre maisons en charpentes couvertes de tuiles dans l'enceinte de ses murs, ainsi que de cinq maisons hors de l'enceinte. C'est à cette date que commença la construction du premier manège, au fond du terrain qui n'allait pas encore jusqu'à la rue des Corroyers.

Pour mieux comprendre l'ampleur de la construction, il faut savoir qu'un régiment de cavalerie comptait en temps de paix trente-six officiers et quatre cent trente-deux maréchaux et cavaliers, et qu'en temps de guerre, le nombre de ces derniers passait à six cent vingt-huit, sans oublier un minimum de trois cents chevaux.

Ce n'est qu'en mars 1768 que débutèrent les travaux de construction de la caserne qui fut achevée en 1771.

Les terrassements commencèrent sous la direction de Jumel-Riquier, architecte amiénois, sous le contrôle de l'auteur des plans et maquettes, Oudot de Mac Laurin, ami intime de l'architecte néoclassique Barreau de Chefdeville, qui dressa la tour sud de l'église Saint-Sulpice de Paris et travailla au château de Cramayel en Brie.

Les casernes en général, et plus précisément de cavalerie dans le cas présent, sont des édifices dont la fonction ne varie pas de l'une à l'autre, aussi peut-on s'attendre à des règles de construction, à une configuration, à une distribution des espaces similaires et même préétablie pour tous les exemples du genre au cours d'une même période. Le « modèle » de la caserne de l'époque moderne avait été établi par Vauban, lorsque Louis XIV en décida la généralisation et l'usage.

La caserne de Cerisy se composait d'un grand corps de bâtiment avec deux retours intérieurs. Le rez-de-chaussée, assis sur quatorze caves, comprenait deux logements d'officiers majors avec cuisines et offices, le corps de garde, le cabinet, des lits de camps ; les quatre étages, dont un mansardé, des logements pour les brigadiers, fourriers (sous-officiers autrefois chargés de distribuer les vivres et de pourvoir au logement des militaires), sous-officiers, écuyers et surnuméraires, trois chambres pour les arrêtés et le garde-meuble (fig. 3).

Six grands corps d'écurie à double rang pouvaient contenir cinquante-deux chevaux chacun. Sur les côtés, deux corps de bâtiment à demi combles

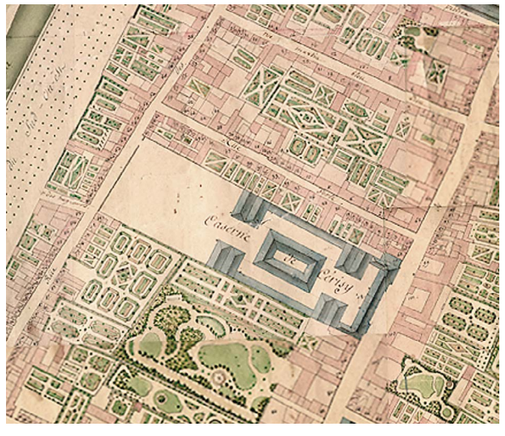

Fig. 3 - Extrait du plan Grévin de 1813.

abritaient douze écuries d'infirmerie pour quatre chevaux chacune et six forges au-dessus desquelles se trouvaient les logements. Les six brigades qui composaient la compagnie disposaient chacune d'une grande et d'une petite écurie, d'une forge, de deux magasins (l'un pour les habits, l'autre pour les selles), de greniers capables de contenir douze mille bottes de fourrage, de greniers pour l'avoine et des logements pour le trompette, le piqueur, le maréchal et son garçon, et dix palefreniers.

À l'une des extrémités du manège de 1776 se trouvait une écurie provisoire servant de remise et un corps de garde avec quatre petites chambres d'arrêt.

Les latrines étaient situées dans la cour et quatre puits munis d'une pompe à main alimentaient la caserne en eau.

L'ensemble de l'édifice était constitué de l'appareil picard caractéristique composé de pierre blanche et de briques cuites rouge ou orange, sauf la façade.

Cette façade principale, de style néoclassique (fig. 4), était construite en pierre de taille jaune de Vaux-les-Corbie et fut très admirée pour la simplicité et l'élégance de sa décoration : elle est encadrée de deux avants corps latéraux peu saillants et rythmée horizontalement par deux corniches modillonnaires, entre le premier et le deuxième étage ainsi que sous la toiture. Les trophées d'armes et de drapeaux qui encadrent la fenêtre surplombant le porche d'entrée étaient l'œuvre du sculpteur Cressent. Cette façade devait représenter à elle seule le prestige de l'institution et de la troupe qu'elle abritait et intégrait en quelque sorte la caserne dans le paysage et l'esthétique urbains. Le reste du complexe se devait quant à lui d'être fonctionnel.

En 1778, l'ensemble des terrains donnant sur la rue des Corroyers furent acquis et la démolition des dix maisons qui s'y trouvaient permit l'édification d'un nouveau manège, au bout du terrain, sur toute sa largeur, en remplacement de celui construit en 1776. Plus vaste et plus prestigieux que le précédent, afin d'être au diapason de la nouvelle caserne, il était coiffé d'un dôme, mais ce dernier se révéla trop lourd pour les murs qui le soutenaient et le bâtiment dût être détruit en 1800.

Au XIXe siècle, en raison du développement des armées, de nouvelles casernes s'implantèrent à Amiens. Il faut cependant préciser que le logement chez l'habitant demeura très usité, en particulier pour les gradés qui s'y trouvaient plus d'agréments.

De nouveaux aménagements eurent lieu au cours de ce siècle dans la caserne de Cerisy à partir de 1818. Des chambres en galetas surmontant les écuries furent aménagées et en 1836, le conseil municipal décida de la construction d'une écurie pour cinquante chevaux placée au fond de la grande cour du quartier de cavalerie, sur la rue des Corroyers.

Fig. 4 - Façade de la caserne Stengel au début du XXe siècle.

En 1887, la caserne de Cerisy fut rebaptisée "caserne Stengel", du nom d'un officier général de cavalerie tué le 17 avril 1774 lors de la bataille de Mondoir.

En 1895, la caserne Stengel abritait le 3e Chasseurs constitué de 304 hommes.

Au regard de sa remarquable ordonnance, la façade fut classée au titre des monuments historiques en 1913 et protégée en 1930.

Lors de l'invasion d'Amiens par les Allemands en 1940, la caserne subit de très grands dommages. La façade seule a pu être conservée.

Un stade d'athlétisme a ensuite été aménagé à l'emplacement du futur chantier n'occasionnant que quelques atteintes superficielles au sous-sol (fig. 5).

CHOIX ET MÉTHODES DE FOUILLES

Le premier décapage, effectué lors de la phase d'évaluation, a permis de mettre au jour les fondations de la caserne (fig. 5 et 6). Aucun niveau de sol n'a été dégagé, à part quelques mètres carrés d'une cour pavée dans l'angle sud-est du chantier. Après avoir relevé les fondations, nous avons pu procéder à leur démontage et au décapage des niveaux antiques. C'est à ce moment que nous avons découvert des fosses dépotoirs d'époque moderne, ainsi que plusieurs moules à cloches, sans doute de la même période. La encore aucun niveau d'occupation ne leur était associé. Ces vestiges ont été fouillés conjointement au décapage afin de faciliter l'évacuation des déblais, tout comme les premières couches antiques, au sud-ouest du chantier.

Ce n'est qu'à la fin de cette phase que nous avons été réellement à même d'élaborer une stratégie de fouille.

Explorer manuellement et finement les 9 à 10 000 m^3 de niveaux archéologiques antiques encore en place s'avérait être un pari non seulement impossible, mais inutile dans certains

Fig. 5 - Les fondations de la caserne Stengel après un premier décapage (*photo Éric* Binet).

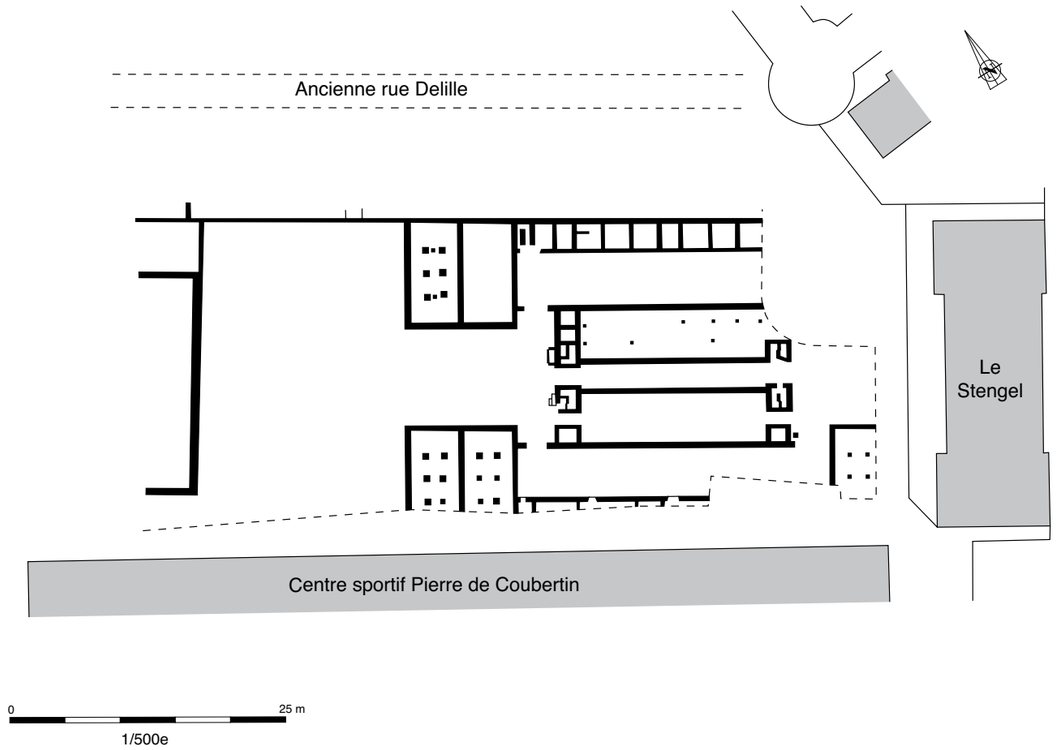

Fig. 6 - Plan des vestiges de la caserne Stengel dégagés lors du décapage.

cas. Il fallut donc faire des choix, sachant que, quels qu'ils soient, ils comportaient une part d'arbitraire et pouvaient entraîner des lacunes dans la compréhension du site.

Les deux rues antiques, bordant le chantier au sud et à l'ouest, avaient en grande partie disparu consécutivement à la construction du centre sportif Pierre de Coubertin et au creusement de grandes fosses modernes destinées à récupérer les matériaux les composant. La question de leur fouille ne se posait donc pas.

Une étude exhaustive des trottoirs ne paraissait pas être prioritaire. Il fut alors décidé d'en effectuer une observation partielle par le biais d'une tranchée devant chaque maison, large d'environ 1,50 m, afin d'obtenir des coupes stratigraphiques pouvant être rattachées aux habitats. Un décapage mécanique a cependant pu être fait sur une grande partie du trottoir longeant le *decumanus*, sur un niveau de circulation facilement repérable, dans le but de compléter certaines informations.

Il restait donc à décider de la stratégie à adopter pour la fouille des maisons elles-mêmes. Les avis divergeaient. Devait-on effectuer une fouille complète et fine d'une ou deux propriétés et reporter les renseignements obtenus aux autres ou fouiller entièrement le site mais à grand renfort d'engins mécaniques et n'en dégager que les grandes lignes. Nous avons décidé de passer outre ces différents « conseils » et de fouiller manuellement l'intégralité des secteurs bâtis, tout en se réservant la possibilité d'interventions mécaniques pour certaines zones.

Employer une telle méthode tout en respectant les délais qui nous étaient impartis nécessitait une fouille rapide, écartant l'observation et la compréhension de tous les détails, mais dans une moindre mesure qu'une fouille partielle ou excessivement mécanisée.

PROBLÉMATIQUES ET POTENTIEL DU SITE

Les différentes observations effectuées lors de la phase d'évaluation ont permis de comprendre très vite que nous avions à faire à un secteur occupé par de vastes demeures. Or, jusqu'alors, les connaissances concernant l'habitat privé et l'organisation spatiale des *insulae* étaient très lacunaires. Nous savions qu' « il existait une grande variété d'habitations depuis la petite demeure du boutiquier jusqu'à la *domus* du riche propriétaire foncier. Si l'on conjecture l'existence des premières,..., on ne connaît pratiquement rien des secondes. En effet, aucune fouille exhaustive d'habitat n'a pu être menée dans la ville antique » (Bayard & Massy 1983, p. 125).

Cette opération, la plus vaste jamais entreprise à Amiens, devait donc permettre de répondre à de nombreuses interrogations concernant un certain type d'habitat, son évolution et son organisation. Il a rapidement été évident que chaque propriété possédait ses propres organisation et chronologie (fig. 7). Il s'agissait également d'une des premières fouilles exhaustives jusqu'au terrain naturel, permettant ainsi l'observation des niveaux les plus anciens de ce quartier périphérique et d'appréhender les premiers phénomènes d'urbanisation. Elle était également susceptible de révéler des traces d'occupation à l'ouest du *cardo* 0, secteur considéré jusqu'alors comme étant inoccupé.

CHOIX ET ORIENTATION DE LA PUBLICATION

Nous avons pris le parti de ne traiter que la partie antique du site dans cette monographie. Il ne faut surtout pas y voir un manque d'intérêt de notre part pour les périodes plus récentes, mais la masse d'information est telle que nous ne pouvions présenter l'ensemble des résultats de cette fouille dans un seul volume. Nous espérons combler cette lacune ultérieurement avec la publication d'articles thématiques ou de synthèses concernant Amiens. D'importants dépotoirs modernes (correspondant aux comblements des fosses de récupération de la voirie antique), riches en céramiques et en faune, et plusieurs moules à cloches constituent les découvertes les plus significatives pour l'époque moderne.

Nous avons également fait le choix de scinder ce travail en deux parties principales. La première correspond à la présentation des données de terrains, maison par maison. Les plans et les descriptions marquant les évolutions spatiales et chronologiques de chaque demeure y sont exposés. À cela s'ajoutent les études céramologiques ayant notamment servi à l'établissement des datations, ainsi que le catalogue exhaustif du petit mobilier et une sélection d'objets complets ou représentatifs. La seconde partie du volume concerne les synthèses par thèmes : urbanisme et cadre de vie, céramologie, architecture, archéozoologie, petit mobilier etc. où nous tentons essentiellement de mettre en avant les apports de cette fouille quant à la connaissance des villes antiques de Gaule Belgique et de leurs habitants.

Les principaux intérêts du site étaient sa surface importante d'une part, et le fait qu'il nous était possible d'atteindre le terrain naturel et ainsi d'obtenir des renseignements relatifs à la naissance du quartier et d'analyser sa mise en place tant dans l'espace que dans le temps. D'un autre coté cette superficie et le volume fouillé ont livré un très grand nombre de données à analyser. Ceci explique en partie le délai qui a été nécessaire entre l'intervention et la publication des résultats. De plus, il a été impossible de conserver la même équipe d'un bout à l'autre de la préparation du manuscrit, pour des raisons

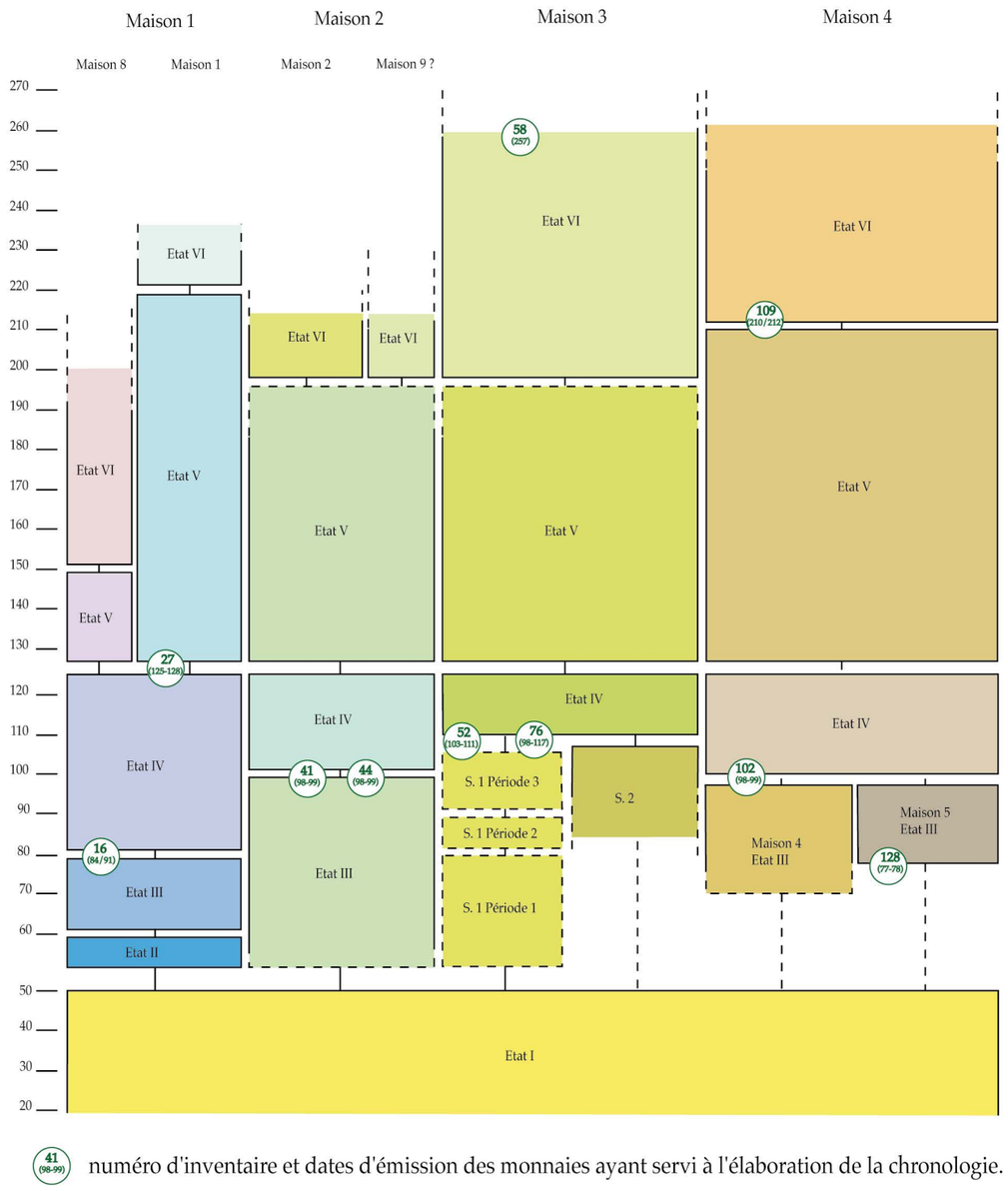

Fig. 7 - Tableau schématique des évolutions chronologiques et spatiales des principales maisons.

diverses : changement d'orientation professionnelle pour certains, départ de la région pour d'autres ... C'est aussi pourquoi certaines personnes ont « pris le train en marche » et qu'il leur a fallu un délai pour s'imprégner du site. Quoi qu'il en soit le résultat est là, avec ses points forts et ses lacunes, et nous tenons à remercier les membres de l'équipe qui ont participé à la phase terrain et ceux qui nous ont aidé à élaborer le rapport de fouille. Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont soutenu durant toutes ces années.